

**D i s s y m é t r i q u e***Feuille de liaison sécurité du club***N° 50****Les assurances FFVL et les solutions en cours**

Chaque adhérent(e) en a entendu parler, nous sommes confrontés à un souci pressant en ce qui concerne nos assurances fédérales. Trop d'accidents, trop chers...

Si vous souhaitez une info détaillée de la situation, prenez le temps de visionner le rapport de la commission ci-contre : <https://www.youtube.com/watch?v=V6FrZ31d5D4>

Les assureurs ont coutume d'apprécier leur rentabilité sur un ratio sinistres / primes. Pour faire court :

**Primes versées** ( Coût des accidents)

**Primes perçues** ( versement des cotisations)

Jusqu'à 60% l'assureur considère qu'il fait ses affaires..

À partir de 70 %, avec 20 % en moyenne de frais, il se pose pas mal de questions..

La FFVL est à ... 140%, ce qui nécessite des négociations permanentes et se traduit dans les faits, que pour 2025 à 2028, un seul assureur a accepté le risque de faire une offre (âprement discutée)

Bien entendu sous certaines conditions, en particulier que nous ( toute la FFVL) réduisons nos frais d'accidentologie de façon drastique. Fin 2025, si ce ratio des 70 % n'est pas atteint, l'augmentation des primes d'assurance sera de 10% pour 2026 avec menace de sortie du collectif, des primes professionnelles et biplaceurs (y compris associatifs). Un séisme à prévoir.

D'où cet engagement fort et actuellement un peu « polémique » sur la création du Système Global Sécurité (SGS) qui va « chapeauter » toutes les actions concertées de la FFVL, y compris pro.

Les directives du SGS se traduisent par des DTS (directives techniques de sécurité) validées par le comité directeur (donc des élus par nous) et applicables par tous les organismes agréés FFVL.

Une anticipation est en cours depuis des années avec la création du réseau des AS ( animateurs Sécurité) dans toutes les structures existantes. 308 AS à ce jour avec mises en place de démarches et outils spécifiques pour leur formation par le SGS. Le RASAS, le forum des AS, le Live des AS et la bibliothèque, font partie de cette gamme d'outils.

Comme toutes décisions se mesurent et s'évaluent l'impact des DTS sur la sécurité n'y échappent pas. Il faut pour ça des outils d'analyses régulières et des statistiques représentatives à produire.

Certains outils sont déjà mis en place, comme les RetEx et l'incitation aux déclarations individuelles, accident/incidents.

Autre complément à l'outil des déclarations, le débriefing individualisé dans les clubs avec les pilotes qui le souhaitent.

**Cette orientation est donc une démarche fédérale à charge de tous.** Les AS bien sûr et leur devoir de sensibilisation et de propositions, mais surtout les élus décideurs de club, de CDVL, de Liges, qui doivent œuvrer à la prise de conscience, la coordination et le concours actif des pilotes.

La sécurité n'est pas une mesure à empêcher de voler mais une façon de voler mieux.

**L'AS***Jimmy*